



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Évaluation des ressources forestières mondiales 2020

Rapport

Niger

Rome, 2020



Depuis 1946, la FAO assure un suivi des ressources forestières mondiales tous les 5 à 10 ans. Les évaluations des ressources forestières mondiales (FRA) sont désormais produites tous les cinq ans afin de fournir une approche cohérente pour décrire les forêts du monde et leur évolution. FRA est un processus piloté par les pays et les évaluations reposent sur les rapports préparés par les correspondants nationaux nommés officiellement. Si aucun rapport n'est disponible, le secrétariat de FRA prépare une étude de bureau à l'aide de rapports antérieurs, d'informations existantes et/ou d'analyses basées sur des études par télédétection.

Ce document a été généré automatiquement à l'aide du rapport fourni en tant que contribution à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 de la FAO et soumis à la FAO en tant que document officiel du gouvernement. Le contenu et les points de vue exprimés dans le présent rapport sont la responsabilité de l'entité qui a soumis le rapport à la FAO. La FAO ne peut être tenu responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

1. Étendue, caractéristiques et changement des forêts
2. Matériel sur pied, biomasse et carbone forestiers
3. Désignation et gestion des forêts
4. Droits de propriété et de gestion des forêts
5. Perturbations forestières
6. Politiques et dispositions législatives sur les forêts
7. Emploi, enseignement et PFNL
8. Objectif de développement durable 15

Introduction

Préparation du rapport et personnes de contact

Le présent rapport a été préparé par la(les) personne(s) suivante(s)

Nom	Rôle	Email	Tableaux
Souleymane Bokoye	Correspondant national	bokoyesouleymane@yahoo.fr	Toutes

Texte d'introduction

Depuis 1946, la FAO assure un suivi des ressources forestières mondiales tous les cinq à dix ans. Les évaluations des ressources forestières mondiales (FRA) sont désormais produites tous les cinq ans dans un effort visant à fournir une approche cohérente pour décrire les forêts du monde et leur mode d'évolution. L'évaluation repose sur deux sources de données principales: les rapports nationaux préparés par les correspondants nationaux et des données de télédétection analysées par la FAO en collaboration avec les points focaux nationaux et des partenaires régionaux. La portée de FRA a changé régulièrement depuis la première évaluation publiée en 1948. Ces évaluations dessinent un historique intéressant de l'intérêt accordé aux ressources forestières mondiales, tant en termes de contenu que d'évolution de leur portée.

Le Niger en temps que pays contributeur participe régulièrement à se processus FRA à travers la Direction General Des Eaux et Forets .

Le présent rapport est rédigé sur la base des rapports présentant, des témoignages des experts et quelques documents récents élaborés par le pays.

Ainsi pour répondre aux questions adressées dans le canevas standard FRA 2020 , des reclassements nationaux ont été faites au niveau de quelques tableaux.

Il est aussi important de souligné qu'à cause de l'insuffisance des données récentes sur ressources forestières du pays , le présent rapport c'est basé principalement sur des données de bases des années 2005 pour remplir les différents du canevas donné .

Depuis 1946, la FAO assure un suivi des ressources forestières mondiales tous les cinq à dix ans. Les évaluations des ressources forestières mondiales (FRA) sont désormais produites tous les cinq ans dans un effort visant à fournir une approche cohérente pour décrire les forêts du monde et leur mode d'évolution. L'évaluation repose sur deux sources de données principales: les rapports nationaux préparés par les correspondants nationaux et des données de télédétection analysées par la FAO en collaboration avec les points focaux nationaux et des partenaires régionaux. La portée de FRA a changé régulièrement depuis la première évaluation publiée en 1948. Ces évaluations dessinent un historique intéressant de l'intérêt accordé aux ressources forestières mondiales, tant en termes de contenu que d'évolution de leur portée.

Le Niger en temps que pays contributeur participe régulièrement à se processus FRA à travers la Direction General Des Eaux et Forets .

Le présent rapport est rédigé sur la base des rapports présentant, des témoignages des experts et quelques documents récents élaborés par le pays.

Ainsi pour répondre aux questions adressées dans le canevas standard FRA 2020 , des reclassements nationaux ont été faites au niveau de quelques tableaux.

Il est aussi important de souligné qu'à cause de l'insuffisance des données récentes sur ressources forestières du pays , le présent rapport c'est basé principalement sur des données de bases des années 2005 pour remplir les différents du canevas donné .

1 Étendue, caractéristiques et changement des forêts

1a Étendue des forêts et des autres terres boisées

Donnée nationale

Source des données

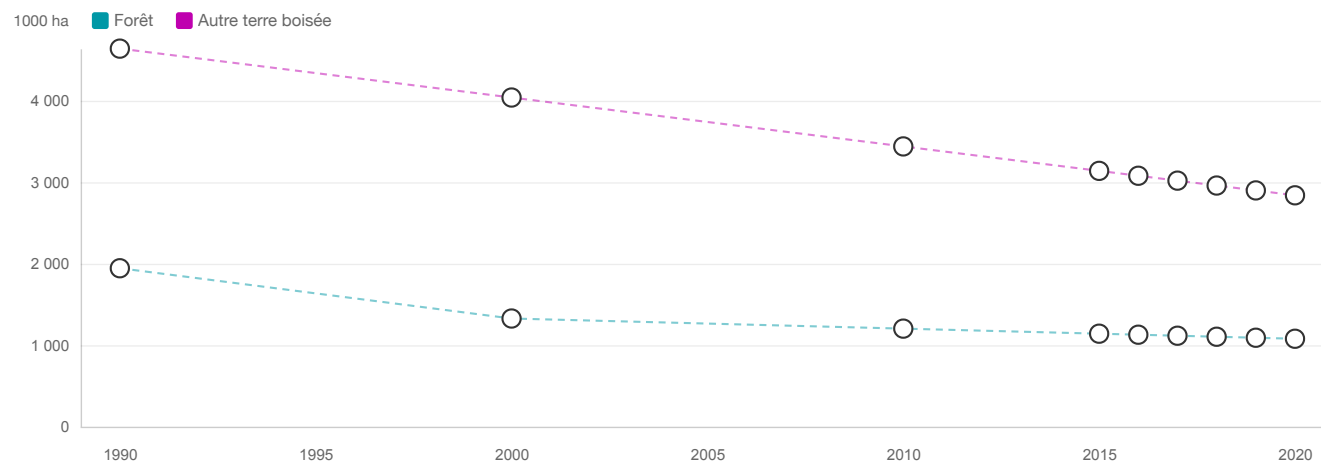
2005	Références	1-Fontes J 1985, Evaluation des ressources Forestières du Niger, Situation 1980-1985, 2-Programme d'action forestier tropical (PAFI) pour le Niger 1992. 3-DFN/GT/DE. 4-Projet de gestion forestière communale et communautaire de Torodi, 5-Roselt Niger. 6-Roport annuel d'activités des services du Ministère de l'environnement et de lutte contre la désertification 7-Rapport de l'ERF 8-Rapport de l'ERF
	Méthodes utilisées	Autre (préciser dans les commentaires)
	Commentaires supplémentaires	

Classifications et définitions

	Classe nationale	Définition
2005	Formation forestière contractées (Brousses tigrées, tachetées)	Ce sont des formations ligneuses composées essentiellement d'espèces de la famille des combretacea notamment : Combretuim nigricans, C-micranthum, Guiera senegalensis. Du point de vue du potentiel ligneux, on note que les arbustes sont en nombre plus importants que les arbres
	Forets	Elles regroupent les formations forestières évoluant sur des stations particulières notamment le longs des cours d'eau, les zones marécageuses et bas fonds, les sols dunaires) avec la prédominance des arbres. Cette catégorie englobe les domaines suivants : le parc W, les gommerais, la ceinture verte ; forets de bas fond ; galeries forestières, forets classées ; les doummeraies et autres peuplement purs à Acacia
	Terres cultivées et Parcs arborés/ arbres dans les champs	Toutes les formations ligneuses des terroirs agricoles, le parc prend le nom de l'espèce dominante du terroir agricole concerné. Exemple ; parc à Gao, p -à balanites ; à sclerocaria ; à rôniers. Ces arbres dans les champs sont repartis de manière épars avec une densité très variable de 10 à 100 pieds/ha selon les paysans ; les types d'espèces Ce sont des superficies mises en valeur annuellement pour la production agricole. Il a été considéré pour la suite du travail que les arbres hors forets sont pris en compte dans les terres cultivées
	Autres terres et réserves de terres	Autres terres
	Eau	Elles s'adressent aux principaux plans d'eau du pays qui ont un régime 'écoulement et ou de séjour permanent
	Plantations Forestières	Elles englobent toutes les terres qui ont bénéficiées des opérations de boisement et /ou de reboisement. En d'autre termes ; ce sont des peuplements artificiels créés en bloc.

Données de base et reclassification

	Classifications et définitions		Classes de FRA		
	Classe	Superficie (1000 ha)	Forêt	Autre terre boisée	Autre terre
2005	Formation forestière contractées (Brousses tigrées, tachetées)	3 740.00	0.00 %	100.00 %	0.00 %
	Forets	1 156.00	100.00 %	0.00 %	0.00 %
	Terres cultivées et Parcs arborés/ arbres dans les champs	8 000.00	0.00 %	0.00 %	100.00 %
	Autres terres et réserves de terres	121 664.00	0.00 %	0.00 %	100.00 %
	Eau	30.00	0.00 %	0.00 %	100.00 %
	Plantations Forestières	110.00	100.00 %	0.00 %	0.00 %
	Total	134 700.00	1 266.00	3 740.00	129 694.00



Catégories de FRA	Superficie (1000 ha)								
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Forêt (a)	1 945.00	1 328.10	1 203.90	1 141.80	1 129.38	1 116.96	1 104.54	1 092.12	1 079.70
Autre terre boisée (a)	4 640.00	4 040.00	3 440.00	3 140.00	3 080.00	3 020.00	2 960.00	2 900.00	2 840.00
Autre terre (c-a-b)	120 085.00	121 301.90	122 026.10	122 388.20	122 460.62	122 533.04	122 605.46	122 677.88	122 750.30
Total des terres émergées (c)	126 670.00	126 670.00	126 670.00	126 670.00	126 670.00	126 670.00	126 670.00	126 670.00	126 670.00

La superficie des terres enregistrée par FAOSTAT pour l'année 2015 est utilisée pour toutes les années de référence

Domaine climatique	% de superficie forestière 2015	Remplacer valeur
Boréal		0.00
Tempéré		0.00
Sous-tropical		0.00
Tropical		100.00

Commentaires

Le secteur forestier, dans son ensemble, est caractérisé par un déficit énorme en matière de données. Beaucoup de chiffres ayant permis les calculs ont été obtenus par jugement d'experts.

C'est aussi important de noter que la donnée des terres émergées n'a pas pris en compte les eaux continentales.

Pour Forêt, on a considéré la perte annuelle en superficie de Forêts naturelle qui est de l'ordre de 1,15% à partir de 2000, soit 19920 ha/an estimée par le rapport ERF 2005.

Ce taux a été retenu à cause d'insuffisance des données actualisées.

Par rapport aux plantations, le rapport 2005 note que le taux annuel de plantation est de l'ordre de 7 500 ha entre 2000 et 2005. Vu l'intérêt que le gouvernement continue de manifester en matière de reboisement, ce taux est maintenu pour la période 2005-2010-2015-2020.

Donc, l'estimation de la superficie totale des forêts (naturelles et plantées) est obtenue en utilisant ces taux de changement ci-dessus, soit une diminution globale du couvert forestier (planté et naturel) de 12 420 ha/an qui est obtenu comme suit (19920 ha de régression des formations naturelles – 7500 ha d'augmentant des plantations =12420ha/ha de régression).

Avant 2000, le taux de plantation est estimé à 2500 ha /an

Au niveau des formations contractées (autres terres boisées selon FRA), la perte annuelle de 60 000 ha a été considérée, en absence de nouveaux repères significatifs. Cette estimation est issue du rapport d'Aboubacar 1989, dans l'EFR 2000. Ce même chiffre a aussi été considéré lors de l'ERF 2005. Nous ne disposons pas encore de nouveaux chiffres. Mais depuis 2015 le projet FONABES(Gestion des Forêts Naturelles et Approvisionnement Durable en Bois Energie des Villes du Sahel) qui intervienne dans la zone d'approvisionnement en bois de la ville Niamey a fait des travaux d'inventaires sur les massifs forestiers de ces zones , ainsi Maradi et Zinder les autres grandes villes du pays lors de l'actualisation de leur schéma d'approvisionnement en bois . Les résultats de ces travaux sont localisés et fragmentaires, donc ne peuvent pas permettre de dégager une moyenne nationale.

En ce qui concerne les parcs agro forestiers (« Autres Terres dotées de couvert d'arbres » selon FRA), de façon prudente, il a été considéré la même superficie qu'en 2005. En effet, plusieurs rapports (notamment l'Etude Sahélienne conduite en 2005) démontrent un regain d'intérêts (par les paysans) pour la pratique de la protection et de l'entretien de la régénération naturelle au Niger. Cela laisse supposer que cette catégorie de ressources est en progression. Mais la situation des

données nationales ne permettant pas d'apprécier cette progression, il a considéré la même superficie pour l'année 2020.

Les « autres terres » sont calculées par différence.

1b Caractéristiques des forêts

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de source de données	Année	Commentaires
Rapport de l'ERF 2005	2005	Il s'agit de la superficie du parc national de « W » où les seules traces d'activités humaines sont constituées par un réseau routier et des postes de surveillances dans le cadre du suivi de la faune et du tourisme de vision.
Plan de Gestion du Lac Tchad	2007	Il s'agit d'une forêt à Prosopis Chilensis, dont la superficie est estimée à 140.000 ha et qui s'est développée à partir d'une plantation sur 10 ha réalisée en 1977. Un processus de gestion de cette forêt est actuellement en discussion (études socioéconomiques et biophysiques)
Rapport de l'ERF 2005	2010	
Référence de source de données	Année	Commentaires
Rapport de l'ERF 2005	2005	Il s'agit de la superficie du parc national de « W » où les seules traces d'activités humaines sont constituées par un réseau routier et des postes de surveillances dans le cadre du suivi de la faune et du tourisme de vision.
Plan de Gestion du Lac Tchad	2007	Il s'agit d'une forêt à Prosopis Chilensis, dont la superficie est estimée à 140.000 ha et qui s'est développée à partir d'une plantation sur 10 ha réalisée en 1977. Un processus de gestion de cette forêt est actuellement en discussion (études socioéconomiques et biophysiques)
Rapport de l'ERF 2005	2010	

Classification et définitions nationales

Forêts primaires	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés
Autre forêt naturellement régénérée d'espèces introduites	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites
Forêts plantée	

Données de base

Catégories	Superficies en 1000 ha			
	1990	2000	2005	2010
Forêt Primaire	220	220	220	220
Autre forêt naturellement régénérée d'espèces introduites	140	140	140	140
Forêts plantée		72.5	85	

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

Analyse et traitement des données

Forêt primaire : Il s'agit de la superficie du parc national de « W » où les seules traces d'activités humaines sont constituées par un réseau routier et des postes de surveillances dans le cadre du suivi de la faune et du tourisme de vision. Sa superficie est constante depuis 1990 et est estimée à 220 000 ha.

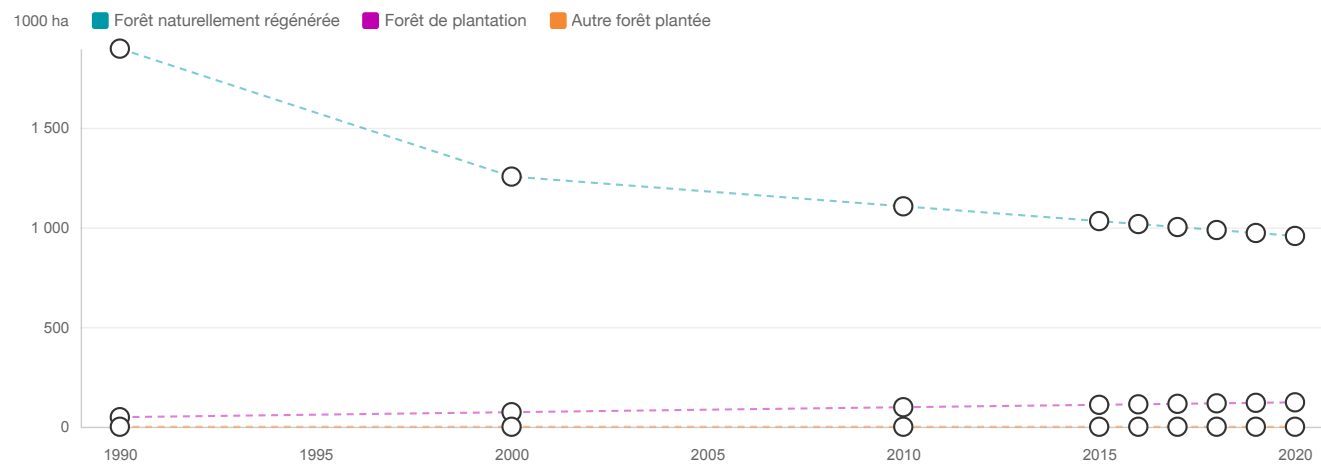
Autre forêt naturellement régénérée d'espèces introduites : Il s'agit d'une forêt à *Prosopis Chilensis*, dont la superficie est estimée à 140 000 ha et qui s'est développée à partir d'une plantation sur 10 ha réalisée en 1977. Sa superficie est considérée constante depuis 1990. Un processus de gestion de cette forêt est actuellement en discussion (études socioéconomiques et biophysiques).

Forêts plantées :

D'après FRA2000, Pandey (1997) estime la superficie totale des plantations en 1995 à 60 000 ha. Mohamed et Garba (1999) donnent la superficie établie par an entre 1992 et 1999. La moyenne est d'environ 5 000 ha par an. Ada et Mahamane (1999) affirment que le taux de survie est de 50 pour cent, si bien que le taux de plantation annuel net est estimé à 2 500 ha. En appliquant ce résultat à la superficie totale de 1995 comme base, la superficie en 2000 est estimée à 72 500 ha et la superficie des plantations forestières en 1990 est de 47 500 ha.

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

-



Catégories de FRA	Superficie forestière (1000 ha)								
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Forêt naturellement régénérée (a)	1 897.00	1 255.10	1 105.90	1 031.80	1 016.88	1 001.96	987.04	972.12	957.20
Forêt plantée (b)	48.00	73.00	98.00	110.00	112.50	115.00	117.50	120.00	122.50
Forêt de plantation	48.00	73.00	98.00	110.00	112.50	115.00	117.50	120.00	122.50
...dont d'espèces introduites									
Autre forêt plantée	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total (a+b)	1 945.00	1 328.10	1 203.90	1 141.80	1 129.38	1 116.96	1 104.54	1 092.12	1 079.70
Total superficie forestière	1 945.00	1 328.10	1 203.90	1 141.80	1 129.38	1 116.96	1 104.54	1 092.12	1 079.70

Commentaires

La superficie de la forêt primaire demeure intacte du fait qu'elle correspond au parc national du " W " qui bénéficie d'un statut qui permet sa protection.

La superficie de la forêt de prosopis fluctue en fonction du régime du lac. Mais en l'absence de données suffisantes pour évaluer cette fluctuation, il a été considéré la superficie moyenne fournie par le plan de gestion du lac Tchad élaboré du projet d'Inversion des tendances à la dégradation des terres et des eaux dans le bassin du Lac Tchad " financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial.

1c Forêt primaire et catégories spéciales de forêts

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence	Année	Commentaire
Rapport de l'ERF 2005	2005	Il s'agit de la superficie du parc national de « W » où les seules traces d'activités humaines sont constituées par un réseau routier et des postes de surveillances dans le cadre du suivi de la faune et du tourisme de vision.

Classification et définitions nationales

Classement	Définition
Forêts primaires	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés

Données de base

Catégorie FRA	Superficie en 1000 ha		
	1990	2000	2005
Forêt Primaire	220	220	220

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

Forêt primaire : Il s'agit de la superficie du parc national de « W » où les seules traces

d'activités humaines sont constituées par un réseau routier et des postes de surveillances dans le cadre du suivi de la faune et du tourisme de vision. Sa superficie est constante depuis 1990 est estimée à 220 000 ha.

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

Le reclassement n'est pas nécessaire car ce sont les catégories de FRA qui ont été considérées.

Catégories de FRA	Superficie (1000 ha)				
	1990	2000	2010	2015	2020
Forêt primaire	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00
Temporairement non boisée et/ou récemment régénérée	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Bambous	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Mangroves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Bois de caoutchouc	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Commentaires

Il n'existe pas de plantations d'hévéas ni de mangroves au Niger. En ce qui le Bambous, seuls

Quelques individus isolés sont observés dans des concessions et le long de quelques cours d'eau.

1d Expansion annuelle de la forêt, déforestation et changement net

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de source de données	Année	Commentaires
Rapport de l'ERF 2005	2005	Il s'agit de la superficie du parc national de « W » où les seules traces d'activités humaines sont constituées par un réseau routier et des postes de surveillances dans le cadre du suivi de la faune et du tourisme de vision.
Plan de Gestion du Lac Tchad	2007	Il s'agit d'une forêt à Prosopis Chilensis, dont la superficie est estimée à 140.000 ha et qui s'est développée à partir d'une plantation sur 10 ha réalisée en 1977. Un processus de gestion de cette forêt est actuellement en discussion (études socioéconomiques et biophysiques)
Rapport de l'ERF 2005	2010	

Classification et définitions nationales

La pression foncière ne fait qu'accroître, rendant les jachères moins probables. De ce fait, l'expansion naturelle de la forêt paraît improbable

Données de base

Expansion = 0

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

Expansion = 0

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

Expansion = 0

Catégories de FRA	Superficie (1000 ha/an)			
	1990-2000	2000-2010	2010-2015	2015-2020
Expansion de la forêt (a)	2.50	2.50	2.50	2.50
...dont boisement	2.50	2.50	2.50	2.50
...dont expansion naturelle				
Déforestation (b)	64.19	14.92	14.92	14.92
Changement net de la superficie forestière (a-b)	-61.69	-12.42	-12.42	-12.42

Commentaires

La pression foncière ne fait qu'accroître, rendant les jachères moins probables. De ce fait, l'expansion naturelle de la forêt paraît improbable.

1e Reboisement annuel

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence	Année	Commentaire
Rapports annuels d'activités des services du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la désertification	2000 à 2007	Superficies annuelles de plantations
Rapport de l'ERF 2005	2005	Superficies annuelles de plantations, taux de réussite des plantations
Rapport de l'ERT 20015	2015	

Référence	Année	Commentaire
Rapports annuels d'activités des services du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la désertification	2000 à 2007	Superficies annuelles de plantations
Rapport de l'ERF 2005	2005	Superficies annuelles de plantations, taux de réussite des plantations
Rapport de l'ERT 20015	2015	

Classification et définitions nationales

Classe nationale	Définition
Périmètre de reboisement	Au terme de l'article 6 de la Loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger, constituent les périmètres de reboisement, les espaces déboisés ou couverts de boisements très dégradés et destinés à être reboisés

Données de base

Catégories	Superficies en 1000 ha		
	1990	2000	2005
Périmètre de reboisement (reboisement) considérées comme forêt	N/A	10.88	16.50
Total	N/A	10.88	16.50

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

Le taux annuel de plantation est de l'ordre de 7 500 ha entre 2000 et 2005, dont 85% pour les périmètres de restauration (soit 6 375 ha/an) contre 15% (1 125 ha/an) pour les périmètres de reboisement (jugement d'expert).

Ces taux annuels prennent en compte le taux de survie des plantations (estimée à 50%). Ainsi, les taux annuels réels des plantations sont de 15 000 ha/an entre 2000 et 2005, dont 85% pour les périmètres de restauration

(Soit 12 750 ha/an) contre 15% (2 250 ha/an) pour les périmètres de reboisement.

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

Les périmètres de restauration et de reboisement entrent dans la catégorie reboisement de FRA

On prend en compte le taux de plantation et non pas le taux de plantation avec survie

Ce taux est considéré constant à 15,000 ha/an

Catégories de FRA	Superficie (1000 ha/an)			
	1990-2000	2000-2010	2010-2015	2015-2020
Reboisement	15.00	15.00	15.00	15.00

Commentaires

Les nouvelles politiques Gouvernementales de promouvoir le partenariat Etat-Collectivités Territoriales dans le cadre des plantations du gommier au niveau des forêts pourrait rehaussée les reboisements de nos forêts menacées.

1f Autre terre dotée de couvert arboré

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence	Année	Commentaire
Document de stratégie nationale et plan d'actions en matière de la foresterie urbaine et périurbaine	Novembre 2013	Rapport provisoire, Alio Hamidou
Loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger.	2004	

Classification et définitions nationales

Classification	Définition
Jardin/culture maraichère(b)	
Culture pluviales/ parc-agro forestier(c)	Ce concept regroupe toutes les formations ligneuses des terroirs agricoles. Le parc prend le nom de l'espèce dominante du terroir agricole concerné. Exemples : parc à Gao; parc à Balanites; parc à sclerocaria, parcs à rôniers. Ces arbres dans les champs sont repartis de manière éparse avec une densité très variable de 10 à 100 pieds /ha selon les paysans, les types d'espèces.

Données de base

Unité d'occupation des sols	Superficie(h) des unités forestières et agroforesteries				
	Niamey	Maradi	Tahoua	Zinder	Total
Jardin/culture maraichère(b)	1 614	2 889	327	62	4 892
Culture pluviales/parc-agro forestier	21 249	6 572	32 926	22 805	83 552

Tableau : Superficies des deux unités d'occupation de sols des villes de Niamey, Zinder, Tahoua et Maradi

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

-

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

Il s'agira ici de faire correspondre les données (classes) nationales à celles de l'ERF tout en affectant un pourcentage à chaque catégorie. Dans le présent document, les options faites sont les suivantes :

- La **catégorie «système agro forestier»** de FRA correspond aux Culture pluviales/parc-agro forestier;
- La **catégorie vergers de FRA** correspond aux Jardin/culture maraichère

Catégories de FRA	Superficie (1000 ha)				
	1990	2000	2010	2015	2020
Palmiers (a)					
Vergers (b)				4.89	
Système agroforestier (c)				83.55	
Arbres en milieu urbain (d)					
Autre (préciser dans les commentaires) (e)					
Total (a+b+c+d+e)	–	–	–	88.44	–
Superficie d'autre terre	120 085.00	121 301.90	122 026.10	122 388.20	122 750.30

Commentaires

IL convient de signaler que les deux unités d'occupation de sols retenues pour faire l'objet de travaux d'inventaire sont celles relevant du domaine de l'Etat et des collectivités territoriales, par conséquent celles susceptibles de faire l'objet d'aménagement communautaire. c'est pourquoi les arbres dans les concessions n'ont pas été réalisés

Il est aussi important de signaler que la superficie des terres de cultures/parc agro forestiers considérée dans les prévisions ci-dessus est sensiblement égale à celle trouvée par l'inventaire fait dans les quatre grandes zones agricoles du pays d'où l'intérêt de garder les mêmes données déjà considérées

2 Matériel sur pied, biomasse et carbone forestiers

2a Matériel sur pied

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de source de données	Année	Commentaires
Rapports d'inventaire des forêts (de Faira, guesselbodi, de Djakindé Banban rafi, onsolo etc.)	1986 ; 1993 ;	Cadre projets : PUSF ; IDA/ FAC/CCCE ; Energie II ;DFS
Schéma directeur d'approvisionnement en bois énergie Niamey, Maradi et Zinder	2000 ; 2003	
J. Clement : Estimation des volumes et de la productivité des formations mixtes forestières et graminéennes tropicales –bois et forêts des tropiques n°198 – FAO, 1982	1982	J. Clement
Rapports d'inventaire de la forêt protégée de BOUGNOUNOU – NEBIELIANAYOU (Burkina Faso)	1993	DIARRA ADAMA
FAO, 2008. Lignes directrices des rapports nationaux pour FRA2010	2010	

Classification et définitions nationales

Classe nationale	Classe nationale Définition
Stock total (Potentiel ligneux)	Volume sur écorce de tout le matériel ligneux sur pied de 10 cm de circonférence minimale à hauteur d'homme pour les arbres et à 20 cm du sol pour les arbustes. Le calcul du stock prend en compte toute la tige et les branches indépendamment du diamètre de leurs sommets
Volume exploitable et commercialisable annuellement	Quantité de bois à prélever par an sans entamer le capital productif
Biomasse	Voir classement et définitions de FRA.

Données de base

Classe national	Matériels sur pieds							
	1990				2000			
	Superficies (millier ha)	Volume moyen (m 3 / ha)	Volume total (stock total) (millier m 3)	Volume exploitable par an (millier de m 3)	Superficies (millier ha)	Volume moyen (m 3 / ha)	Volume total (stock total) (millier m 3)	Volume exploitable par an (millier de m 3)
Formations forestières contractées	4640	3.3	15512	1160	4040	3.3	13332	1010
Forêts	1945	10.2	19839	1614.35	1328	10.2	13545.6	1102.24
Total			35151	2774.35			26877.6	2112.24

Par manque de données issues d'un inventaire forestier national, les chiffres consignés dans le tableau ci-dessus ont été constitués à partir des résultats de plusieurs inventaires fragmentaires réalisés tant au Niger que dans la sous-région.

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

Le volume total (stock) est obtenu en multipliant le volume moyen à l'hectare considéré par la superficie totale de la catégorie concernée.

Par contre, le volume exploitable annuellement (qui représente la quantité de bois susceptible d'être prélevée par an sans entamer le capital productif) est obtenu en multipliant la superficie de la catégorie concernée par la productivité (accroissement) correspondante.

Pour les formations naturelles très dégradées (correspondant aux formations contractées), la productivité moyenne est de 0,25 m³/ha/an et 0,83 m³/ha/an pour les formations naturelles protégées ou aménagées correspondant à la catégorie « forêt ».

Compte tenu de la réalité nationale, notamment la faiblesse des ressources forestières qui fait que pratiquement le bois de la quasi-totalité des espèces ligneuses se commercialise et est utilisé comme bois de feu, l'ensemble des espèces ligneuses sont considérées commerciales et donc le volume commercial sera égal au volume total. En effet, plus de 90% des populations utilisent le bois comme principal combustible.

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

Définition nationale	Classification et définition FRA	
	Matériel sur pied	Matériel sur pied commercial
Volume total (stock)	100%	

Catégories de FRA	Matériel sur pied m³/ha (sur écorce)								
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Forêt naturellement régénérée	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20
Forêt plantée	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20
...dont forêt de plantation	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20
...dont autre forêt plantée	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Forêt	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20	10.20
Autre terre boisée	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30	3.30

Catégories de FRA	Total matériel sur pied (millions m³ sur écorce)								
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Forêt naturellement régénérée	19.35	12.80	11.28	10.52	10.37	10.22	10.07	9.92	9.76
Forêt plantée	0.49	0.74	1.00	1.12	1.15	1.17	1.20	1.22	1.25
...dont forêt de plantation	0.49	0.74	1.00	1.12	1.15	1.17	1.20	1.22	1.25
...dont autre forêt plantée	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Forêt	19.84	13.55	12.28	11.65	11.52	11.39	11.27	11.14	11.01
Autre terre boisée	15.31	13.33	11.35	10.36	10.16	9.97	9.77	9.57	9.37

Commentaires

Dans le contexte du Niger, le bois généralement exploité, quelque soit sa grosseur, peut être commercialisé, raison pour laquelle le volume exploitable (ou exploité) équivaut au matériel sur pied commercial. C'est aussi la raison pour laquelle, dans l'évaluation du matériel sur pied, les paramètres dendrométriques suivants ne sont pas pris en compte : Le diamètre minimal au sommet de la tige et le diamètre minimal. Le diamètre à hauteur de poitrine (DHP) se rapporte au diamètre sur écorce mesuré à une hauteur de 1,30 m au dessus du sol ou de 30 cm au-dessus des contreforts, si ceux-ci ont une hauteur supérieure à un mètre.

2b Composition du matériel sur pied

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

-

Classification et définitions nationales

-

Données de base

-

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

-

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

-

Catégories de FRA	Dénomination scientifique	Dénomination usuelle	Matériel sur pied dans la forêt (millions m ³ sur écorce)				
			1990	2000	2010	2015	2020
Espèce d'arbre indigène							
#1 Classé(e) en volume	Guera senegalensis	Sabara/ Sabra					
#2 Classé(e) en volume	Combretuim micranthuim	Guieza/Goubou					
#3 Classé(e) en volume	Balanites égyptiaque	Adoua/Garbey					
#4 Classé(e) en volume	Piliostigma reticulatuim	Kalgo/Kossay					
#5 Classé(e) en volume	Combretuim nigricans	Tchiriri/Deligna					
#6 Classé(e) en volume	Acacia nilotica	Baggaroua/Banigna					
#7 Classé(e) en volume	Acacia albida	Gao /Gao					
#8 Classé(e) en volume	Ziziphus mauritiana	Maggaria/Darey					
#9 Classé(e) en volume	Hyphaena thebaica	Goriba/ Kangaou					
#10 Classé(e) en volume	Acacia raddiana	Kandili					
Espèces d'arbres indigènes restantes							
Volume total espèces d'arbres indigènes			-	-	-	-	-
Espèce d'arbre introduite							
#1 Classé(e) en volume	Azardirachta indica	Dogan yaro					
#2 Classé(e) en volume	Gmalena arborea	Baniroua inbaka ounwa					
#3 Classé(e) en volume	Terminalia mentaly	terminalia					
#4 Classé(e) en volume	Terminalia catappa						

Catégories de FRA	Dénomination scientifique	Dénomination usuelle	Matériel sur pied dans la forêt (millions m ³ sur écorce)				
			1990	2000	2010	2015	2020
Espèce d'arbre indigène							
#5 Classé(e) en volume	Prosopis Chilensis						
Espèces d'arbres introduites restantes							
Volume total espèces d'arbres introduites							
			-	-	-	-	-
Total matériel sur pied							
			-	-	-	-	-

Commentaires

Il est à rappeler qu'au Niger, aucun inventaire forestier d'envergure nationale n'a encore été effectué.

En plus, les inventaires fragmentaires réalisés dans le cadre des différents projets et programmes de développement présentent généralement les résultats relatifs au matériel sur pieds (stock) pour toutes espèces confondues, sans préciser la contribution de chaque espèce prise individuellement. Aussi, l'essentiel des formations forestières sont plurispécifiques et la plupart des inventaires sont conçus dans l'optique d'évaluer la quantité de bois de feu exploitable sans spécifier la contribution par espèce lors des traitements des données collectées. Les volumes par catégorie de grosseur (diamètre) sont généralement les données les plus disponibles.

De ce fait, il est difficile à l'état actuel de fournir des données fiables sur le matériel sur pied relatif à chaque espèce. Mais sur la base de ces mêmes travaux et des observations de terrain, une liste indicative des espèces les plus rencontrées a pu être proposée dans le tableau ci-dessus.

2c Biomasse

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

-

Classification et définitions nationales

-

Données de base

-

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

Insert the percentages of Growing stock by IPCC forest type for each of the FRA forest categories									
IPCC forest types	FRA forest categories								
	Naturally regenerating forest	Plantation forest	Other planted forest						
	% of Growing stock								
Broadleaved humid	0%	0%	0%						
Broadleaved dry	100%	0%	0%						
Coniferous	0%	100%	0%						
	100%	100%	0%	Must add up to 100%					
Insert Carbon fraction used by country (IPCC default = 0.47)									
Carbon Fraction	47%								
Biomass conversion and expansion factors (BCEF)									
Naturally regenerating forest	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Broadleaved humid	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Broadleaved dry	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Coniferous	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75

Plantation forest										
Broadleaved humid	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Broadleaved dry	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Coniferous	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75
Other planted forest										
Broadleaved humid	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Broadleaved dry	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Coniferous	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75
Weighted BCEF										
Naturally regenerating forest	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Plantation forest	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75
Other planted forest										
Root-shoot ratios										
Naturally regenerating forest	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Broadleaved humid	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Broadleaved dry	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28
Coniferous	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Plantation forest										
Broadleaved humid	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Broadleaved dry	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56
Coniferous	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Other planted forest										
Broadleaved humid	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Broadleaved dry	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56
Coniferous	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Weighted RS ratio										
Naturally regenerating forest	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28
Plantation forest	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Other planted forest										

Above-ground biomass (t/ha)										
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Naturally regenerating forest	40.80	40.80	40.80	40.80	40.80	40.80	40.80	40.80	40.80	
Plantation forest	17.85	17.85	17.85	17.85	17.85	17.85	17.85	17.85	17.85	
Other planted forest	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Total	40.23	39.54	38.93	38.59	38.51	38.44	38.36	38.28	38.20	
Below-ground biomass (t/ha)										
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Naturally regenerating forest	11.42	11.42	11.42	11.42	11.42	11.42	11.42	11.42	11.42	
Plantation forest	7.14	7.14	7.14	7.14	7.14	7.14	7.14	7.14	7.14	
Other planted forest	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Total	11.32	11.19	11.08	11.01	11.00	10.98	10.97	10.95	10.94	

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

-

Catégories de FRA	Biomasse forestière (tonnes/ha)								
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Biomasse aérienne	40.23	39.54	38.93	38.59	38.51	38.44	38.36	38.28	38.20
Biomasse souterraine	11.32	11.19	11.08	11.01	11.00	10.98	10.97	10.95	10.94
Bois mort									

Commentaires

2d Carbone

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Classification et définitions nationales

-

Données de base

-

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

Insert the percentages of Growing stock by IPCC forest type for each of the FRA forest categories										
IPCC forest types	FRA forest categories									
	Naturally regenerating forest	Plantation forest	Other planted forest							
	% of Growing stock									
Broadleaved humid	0%	0%	0%							
Broadleaved dry	100%	0%	0%							
Coniferous	0%	100%	0%							
	100%	100%	0%	<i>Must add up to 100%</i>						
Insert Carbon fraction used by country (IPCC default = 0.47)										
Carbon Fraction	47%									
Biomass conversion and expansion factors (BCEF)										
Naturally regenerating forest	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Broadleaved humid	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Broadleaved dry	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Coniferous	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75

Plantation forest										
Broadleaved humid	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Broadleaved dry	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Coniferous	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75
Other planted forest										
Broadleaved humid	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Broadleaved dry	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Coniferous	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75
Weighted BCEF										
Naturally regenerating forest	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Plantation forest	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75	1.75
Other planted forest										
Root-shoot ratios										
Naturally regenerating forest	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Broadleaved humid	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Broadleaved dry	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28
Coniferous	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Plantation forest										
Broadleaved humid	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Broadleaved dry	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56
Coniferous	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Other planted forest										
Broadleaved humid	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Broadleaved dry	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56	0.56
Coniferous	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Weighted RS ratio										
Naturally regenerating forest	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28
Plantation forest	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Other planted forest										

Above-ground biomass (t/ha)									
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Naturally regenerating forest	40.80	40.80	40.80	40.80	40.80	40.80	40.80	40.80	40.80
Plantation forest	17.85	17.85	17.85	17.85	17.85	17.85	17.85	17.85	17.85
Other planted forest	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	40.23	39.54	38.93	38.59	38.51	38.44	38.36	38.28	38.20
Below-ground biomass (t/ha)									
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Naturally regenerating forest	11.42	11.42	11.42	11.42	11.42	11.42	11.42	11.42	11.42
Plantation forest	7.14	7.14	7.14	7.14	7.14	7.14	7.14	7.14	7.14
Other planted forest	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	11.32	11.19	11.08	11.01	11.00	10.98	10.97	10.95	10.94

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

-

Catégories de FRA	Carbone forestier (tonnes/ha)									
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Carbone dans la biomasse aérienne	18.91	18.58	18.30	18.14	18.10	18.07	18.03	17.99	17.95	
Carbone dans la biomasse souterraine	5.32	5.26	5.21	5.18	5.17	5.16	5.16	5.15	5.14	
Carbone dans le bois mort										
Carbone dans la litière										
Carbone dans le sol										

Profondeur du sol (cm) utilisée pour les estimations du carbone dans le sol	
--	--

Commentaires

3 Désignation et gestion des forêts

3a Objectif de gestion désigné

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence	Année	Commentaires
Décrets officiels		
Documents de plans d'aménagements des massifs forestiers	2000, 2003	Plusieurs plans d'aménagement ont été élaborés dans le cadre des projets comme le Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles.
Projet Fonabes « Gestion des forêts naturelles et approvisionnement durable en bois énergie »		

Classification et définitions nationales

Classe nationale	Définition
Forêts de Conservation	Superficie forestière affectée par un acte officiel à la conservation de la biodiversité.
Forêt de production	Superficie forestière affectée à la production ; au stade actuel, cette catégorie est représentée exclusivement aux forêts plantées appartenant aux privés.
Autres Terres Boisées de conservation	Superficie de terres Boisées affectée par un acte officiel à la conservation de la biodiversité.
Forêt de protection	Superficie forestière destinée, affectée par un acte officiel à la protection des agglomérations
Forêt à usages multiples	Superficies forestières jouant plusieurs rôles (protection des terres, fournitures de bois et des produits forestiers non ligneux, pâturages)
Autres terres boisées à usages multiples	Superficies de terres Boisées jouant plusieurs rôles (protection des terres, fournitures de bois et des produits forestiers non ligneux, pâturages)
Aires protégées	Forêts ou tout autre espace délimité et affecté, par un acte officiel, à la protection et conservation de la biodiversité animale et végétale

Données de base

Catégories	Superficies en 1000 ha		
	1990	2000	2005
Forêt de Conservation	220	220	220
Autres terres boisées de Conservation	543.74	543.74	543.74
Forêts de Protection	2.5	2.5	2.5
Autres terres boisées de protection	-	-	-
Forêts à usages multiples	1 722.5	1 105.5	1035.5
Autres terres boisées à usages multiples	4096.26	3496.26	3196.26
Plantations (objectifs de production)	-	-	8

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

La forêt de Conservation correspond au Parc National dit "Parc du W" d'une superficie de 220.000 ha. Cette forêt est affectée pour la conservation de la biodiversité végétale et animale par un décret.

La forêt de protection correspond à la ceinture verte de Niamey (2500 ha), dont la fonction principale est la protection de ladite ville contre les intempéries climatiques (les vents de sable notamment).

Les forêts de production correspondent aux forêts plantées par des privés qui se lancent généralement dans la production de la gomme arabique, du bois de service et tout récemment du biocarburant. Après 2004, les forêts de production (privées) concernent environ 20% des plantations exclusivement (estimation d'expert). La superficie de ces forêts privées est estimée à 1 500 ha (il s'agit des plantations). En 2010, on aurait 9 000 ha de plantations dédiées à la production.

Par ailleurs, il y a lieu de noter pour leur majorité, les ressources forestières sont à usages multiples. A ce titre, ces ressources, tout en assurant la protection des sols et des plans d'eau, contribuent la fourniture du bois de chauffe et de service, d'autres produits forestiers non ligneux et jouent un rôle très important dans l'alimentation du cheptel. Les superficies forestières qui ne sont pas des catégories ci-dessus sont aussi considérées à « usages multiples ».

La catégorie « Autres Terres Boisées de conservation » renferme les aires protégées destinées à la conservation de la faune. Les aires protégées prises en compte ici sont les suivantes : (i) la réserve de faune de Tamou (77.740ha) ; (ii) la réserve partielle de faune de Dosso (306.000ha), (iii) la réserve de faune de Gadabégie (76.000 ha) ; (iv) la réserve de Biosphère de Kouré affectée à la conservation des girafes (84.000 ha). Par ailleurs, il existe la réserve naturelle Air Ténéré (7 736 000 ha) mais qui ne peut être prise en compte ici du fait qu'elle n'entre ni dans la catégorie «Forêts» ni dans celle de « Autres terres boisées » de FRA.

De manière générale, les superficies des forêts et autres boisées de conservation et celles de protection n'ont connu aucune variation. Ceci est lié au fait qu'il n'y a eu aucun acte officiel qui a été pris pour changer la fonction désignée de ces espaces ou pour intégrer d'autres massifs dans cette catégorie.

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

-

Objectif de gestion désigné principal

Catégories de FRA 2020	Superficie forestière (1000 ha)				
	1990	2000	2010	2015	2020
Production (a)	0.00	9.00	17.00	0.00	24.00
Protection du sol et de l'eau (b)	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50
Conservation de la biodiversité (c)	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00
Services sociaux (d)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Usages multiples (e)	1 722.50	1 096.60	964.40	919.30	833.20
Autre (à préciser dans les commentaires) (f)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Aucune fonction/Fonction inconnue (g)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Superficie forestière totale	1 945.00	1 328.10	1 203.90	1 141.80	1 079.70

Superficie totale avec un objectif de gestion désigné

Catégories de FRA 2020	Superficie forestière (1000 ha)				
	1990	2000	2010	2015	2020
Production					
Protection du sol et de l'eau					
Conservation de la biodiversité					
Services sociaux					
Autre (à préciser dans les commentaires)					

Commentaires

La catégorie « Autres Terres Boisées de conservation » renferme les aires protégées destinées à la conservation de la faune. Les aires protégées prises en compte ici sont les suivantes : (i) la réserve de faune de Tamou (77.740ha) ; (ii) la réserve partielle de faune de Dosso (306.000ha), (iii) la réserve de faune de Gadabégie (76.000 ha) ; (iv) la réserve de Biosphère de Kouré affectée à la conservation des girafes (84.000 ha). Par ailleurs, il existe la réserve naturelle Air Ténééré (7 736 000 ha) mais qui ne peut être prise en compte ici du fait qu'elle n'entre ni dans la catégorie «Forêts» ni dans celle de « Autres terres boisées » de FRA.

3b Superficie forestière se trouvant à l'intérieur d'aires protégées juridiquement constituées et superficie forestière soumise à des plans de gestion forestière à long-terme

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

-

Classification et définitions nationales

-

Données de base

-

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

-

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

-

Catégories de FRA	Superficie (1000 ha)								
	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Superficie forestière à l'intérieur d'aires protégées juridiquement constituées	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00
Superficie forestière soumise à un plan de gestion forestière à long-terme	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00
...dont dans des aires protégées	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00

Commentaires

Forêt primaire : Il s'agit de la superficie du parc national de « W » où les seules traces d'activités humaines sont constituées par un réseau routier et des postes de surveillances dans le cadre du suivi de la faune et du tourisme de vision. Sa superficie est constante depuis 1990 et est estimée à 220 000 ha.

Il s'agit d'une aire protégée sous plan de gestion durable

4 Droits de propriété et de gestion des forêts

4a Propriété de la forêt

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence	Année	Commentaires
Loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger.	2004	Cette Loi crée le domaine forestier de l'Etat, des Collectivités territoriales décentralisées et celui du privé.
Rapport de l'ERF 2005, FAO	2005	
Ordonnance N°93-015 du 2 mars 1993 portant principe d'orientations du Code Rural	1993	Statut des arbres dans les terroirs cultivés
Rapports d'activités des services de l'administration forestière	2005 et 2006	
Rapport de l'Etat de lieu du fonctionnement des marchés ruraux de bois au Niger	2014	

Classification et définitions nationales

Classe nationale	Définition
Forêts domaniales	Elles regroupent toutes les forêts, qu'elles soient classées ou protégées, appartenant à l'Etat ou aux collectivités territoriales décentralisées. Elles comprennent: -Le domaine forestier classé de l'état et/ou des collectivités décentralisées ; -Le domaine forestier protégé composé de forêts non classées, soumises à un régime moins restrictif
Forêts privées	Il s'agit des forêts légalement acquises par les personnes physiques ou morales de droit privé.

Données de base

Classe nationale	Superficies (1000 ha)		
	1990	2000	2005
Forêts domaniale	1 945	1 328	1 258
Forêts privée	0	0	8
Total	1 945	1 328	1 266

Dans ce tableau, les 'Forêts' regroupe les ressources relevant des catégories 'Forêts' calculées dans le tableau T1. Le rapport de l'ERF 2005 a évalué la superficie des forêts privées à 8 000 ha (il s'agit des plantations). Le chiffre de 1 258 000 ha de forêts domaniales a été obtenu en ôtant les 8 000 ha des forêts privées du total des catégories 'Forêts' de l'année 2005.

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

Jusqu'en 2004 (année d'adoption de la nouvelle loi forestière), toutes les ressources forestières relèvent du domaine domanial, donc sont publiques.

Après 2004, les forêts privées concernent environ 20% des plantations exclusivement (estimation d'expert). La superficie des forêts privées en 2005 est alors estimée à 1 500 ha (il s'agit des plantations). L'ensemble des forêts privées appartient à des particuliers.

Il convient de noter que la loi 2004-040 du 8 juin 2004 a créé le domaine forestier des collectivités territoriales décentralisées. Mais au stade actuel, les textes d'application permettant de rendre effectif ce domaine ne sont pas encore élaborés. Par conséquent, les forêts publiques dans leur ensemble appartiennent à l'Etat pour le moment. Pour l'instant, les collectivités territoriales (qui sont des échelons de l'administration) ne gèrent pas encore des forêts même si le cadre juridique leur reconnaît ce droit.

Toutefois, l'Etat a créé les conditions pour permettre la gestion des terres boisées par les populations organisées en Structures Locales de Gestion dans le cadre des marchés ruraux de bois énergie. Ainsi, selon le rapport relatif au bilan des réalisations 2000-2006 du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, 626 206 ha en 2000 ainsi que

872 658 ha de terres boisées en 2005 appartenant à l'Etat sont gérés par les populations organisées en Structures Locales de Gestion, mais il s'agit d'autres terres boisées au sens de

FRA.

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

	Catégories de l'ERF					
	Forêts publiques	Propriété privée	Dont appartient à des particuliers	dont appartient à des entreprises et institutions commerciales privées	dont appartient à des collectivités locales, tribales et indigènes	Inconnue/autre Forêts domaniales
Forêts domaniales	100%					
Forêts privées		100%	100%			

Comme le mentionne ce tableau, la totalité des forêts domaniales de la classe nationale correspond à la catégorie 'Forêts publiques' de l'ERF 2010. Aussi, l'ensemble des forêts privées appartient à des particuliers.

Aussi, il convient de noter que la loi 2004-040 du 8 juin 2004 a créé le domaine forestier des collectivités territoriales décentralisées. Mais au stade actuel, les textes d'application permettant de rendre effectif ce domaine ne sont pas encore élaborés. Par conséquent, les forêts publiques dans leur ensemble appartiennent à l'Etat pour le moment. Toutefois, l'Etat a créé les conditions pour permettre la gestion de ces forêts par les populations organisées en

Structures Locales de Gestion dans le cadre des marchés ruraux de bois énergie.

Catégories de FRA	Superficie forestière (1000 ha)			
	1990	2000	2010	2015
Propriété privée (a)	0.00	0.00	9.00	16.50
...dont appartenant à des particuliers	0.00	0.00	9.00	16.50
...dont appartenant à des entreprises et des institutions commerciales privées	0.00	0.00	0.00	0.00
...dont appartenant à des collectivités locales, tribales et indigènes	0.00	0.00	0.00	0.00
Propriété publique (b)	1 945.00	1 328.10	1 194.90	1 125.30
Inconnue/Autre (à préciser dans les commentaires) (c)	0.00	0.00	0.00	0.00
Superficie forestière totale	1 945.00	1 328.10	1 203.90	1 141.80

Commentaires

L'ordonnance N°93-015 du 2 mars 1993 portant principe d'orientations du Code Rural stipule que la terre et tout s'unit à la terre (donc y compris les arbres) appartiennent au propriétaire. Donc dans l'esprit de cette ordonnance, la propriété des arbres coïncide avec la propriété de la terre sur laquelle ils se trouvent. Mais

dans l'esprit de la Loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier, les arbres au niveau des terroirs cultivés n'appartiennent pas au propriétaire du champ, mais constitue plutôt une ressource nationale

4b Détenteur des droits de gestion des forêts publiques

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

-

Classification et définitions nationales

-

Données de base

-

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

-

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

-

Catégories de FRA	Superficie forestière (1000 ha)			
	1990	2000	2010	2015
Administration publique (a)	1 945.00	1 328.10	1 194.90	1 125.30
Particuliers (b)	0.00	0.00	0.00	0.00
Entreprises et institutions commerciales privées (c)	0.00	0.00	0.00	0.00
Collectivités locales, tribales et indigènes (d)	0.00	0.00	0.00	0.00
Inconnue/Autre (à préciser dans les commentaires) (e)	0.00	0.00	0.00	0.00
Propriété publique totale	1 945.00	1 328.10	1 194.90	1 125.30

Commentaires

Bien que l'ensemble des forêts publiques soit, dans les faits, gérés par l'administration publique, le cadre juridique en vigueur depuis 2004 permet et encourage la gestion de toutes les catégories des ressources forestières (donc y compris les forêts) par les collectivités locales décentralisées, les communautés locales et les privés.

5 Perturbations forestières

5a Perturbations

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence des sources d'information	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Division Reboisement et Restauration des Terres/Direction de l'Environnement	2006	Cette institution a exécuté un projet avec l'appui de la FAO sur le dépérissement du neem. Les informations rapportées sont issues des rapports rédigés dans le cadre de ce projet
Direction Régionale de l'Environnement de Dosso	2015	Plusieurs cas de mort au niveau du peuplement des parcs à Gao.

Classification et définitions nationales

Classe nationale	Définition
Le dépérissement du neem (<i>Azadirachta indica</i>)	Perturbations causées par des agents pathogènes, non encore déterminés avec certitude
Perturbations par les facteurs climatiques	Perturbations causées par des sécheresses répétitives, inondations prolongées.
Perturbations par l'Exploitation anarchique des PFNL	Perturbations causées par des prélèvements anarchiques des racines, écorces, feuilles, fruits, des arbres à des fins médicinales, alimentaires ou commerciales

Données de base

Classe	Année	Superficie
Le dépérissement du neem (<i>Azadirachta indica</i>)	2006	2000
Perturbations par les facteurs climatiques		N/A
Exploitation anarchique des PFNL		N/A
Perturbations par les insectes		N/A

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

La superficie de 2000 ha touchée par des agents pathogènes en 2006 est considérée valable pour 2020 par manque de donnée et de cas sérieux d'attaque à par celle de Gao constatée dans la Région de Dosso.

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

Le « dépérissement du neem » défini dans la classification nationale correspond à la catégorie

« Perturbation par les maladies » de FRA 2010.

Les « Perturbations par les facteurs climatiques » de la classification nationale correspondent

à la catégorie « Perturbation par des facteurs abiotiques » de FRA 2010.

La classe nationale « Exploitation anarchique des PFNL » correspond à la catégorie

« Perturbation par d'autres agents biotiques » de FRA 2010.

La classe « Perturbations par les insectes » de la classification nationale correspond à la classe

« Perturbations par les insectes » de FRA 2010.

Catégories de FRA	Superficie (1000 ha)																	
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Insectes (a)																		
Maladies (b)							2.00											
Événements météorologiques graves (c)																		
Autre (à préciser dans les commentaires) (d)																		
Total (a+b+c+d)	-	-	-	-	-	-	2.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Superficie forestière totale	1 328.10	-	-	-	-	1 266.00	-	-	-	-	1 203.90	-	-	-	-	1 141.80	1 129.38	1 116.96

Commentaires

Le « Dépérissement du neem » est causé par plusieurs agents pathogènes ; seules les superficies affectées par les cochenilles (*Aonidiella orientalis*, *Parlatoria crypta*) en 2006 ont été évaluées et estimées à 2000 ha.

Les Perturbations par les facteurs climatiques, il s'agit essentiellement des superficies affectées par les sécheresses.

En ce qui concerne les perturbations dues par l'exploitation anarchique des Produits Forestiers non Ligneux (PFNL), malgré l'importance du fléau, aucune évaluation des superficies concernée n'a encore été enregistrée. Il s'agit principalement des prélèvements, mal opérés, des racines, des écorces, des feuilles et fruits des plusieurs espèces forestières présentent des graves effets sur la santé et la vitalité des arbres.

L'exploitation intensive des parcs agro forestiers pour la production du fourrage particulièrement pendant la période de soudure constitue aussi une autre préoccupation majeure, car cette pratique menace dans certaines localités, la fructification, donc la régénération.

5b Superficie touchée par les incendies

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence des sources d'information	Année(s)	Commentaires
Brigade Départementale de Protection de la Nature/Direction de l'Environnement	1990-2000	
Direction de la Protection de la Nature et de l'Equipement	2005-2008	
Bases des données L3JRC (Tansey et al, 2007)	2000 à 2007	Les informations ont été fournies par le responsable en charge de la gestion des feux au niveau du parc du « W ». En outre, ces informations ont été transmises sous forme de graphique et non de tableau ; il a donc été procédé à des appréciations pour obtenir les données chiffrées en matière de superficies brûlées annuellement (il se peut donc qu'il y ait eu erreur d'appréciation ou de lecture).
Brigade Départementale de Protection de la Nature/Direction de l'Environnement	2017	situation des cas d'incendies et les superficies touchées entre 2010-2017.

Classification et définitions nationales

Classe nationale	Définition
Feux de brousse	Feux volontaires ou non au niveau des formations forestières et autres zones de parcours.
Feu planifié (feux d'aménagement)	Feux provoqués dans le cadre de l'aménagement (feux d'aménagement)

Données de base

Classe	Année	Superficie concernée ha
Feux de brousse	1990	341 171
	2000	598 810
	2005	34 237
	2006	24 337
	2007	80 427
	2008	34 736
Feu planifié (feux d'aménagement)	2000-2001	20 000
	2001-2002	10000
	2002-2003	40 000
	2003-2004	55 000
	2000-2005	2 500
	2005-2006	25000
	2006-2007	25000
	2007-2008	

Analyse et traitement des données nationales

Estimation et prévision

Estimation et prévision

Les données relatives aux feux de brousse sont celles fournies par la Direction de la Nature et de l'Équipement du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, à partir des rapports transmis par les services forestiers de terrain. Ces données ne portent que sur les feux de brousse officiellement déclarés et constatés par ces services. Elles peuvent donc être partielles. De plus, elles ne concernent que les zones pastorales, classées dans « autres terres boisées » au sens de FRA.

Les données relatives aux feux d'aménagement sont tirées de la base des données L3JRC

(Tansey et al, 2007). Elles sont obtenues par lecture d'un graphique (donc des erreurs de lecture sont possibles). Ces feux d'aménagement sont seulement pratiqués au niveau du Parc du « W », c'est-à-dire dans des zones de « forêt » au sens de FRA.

Reclassification dans les catégories de FRA 2020

La catégorie « feux de brousse » de la classification nationale correspond à la catégorie « incendie non contrôlé » de la classification de FRA 2020.

La catégorie « feux d'aménagement » de la classification nationale correspond à celle de « feux planifiés » de FRA 2020

Catégories de FRA	Superficie (1000 ha)																	
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Superficie totale de terre touchée par les incendies				240.47	136.76	210.92	158.44	22.70	184.40	172.26	284.44	150.67	121.09	101.75	238.00	57.46	123.40	81.34
...dont de forêt																		

Commentaires

Ces données peuvent être en deçà de la réalité quand on sait que beaucoup de cas de feux peuvent ne pas être déclarés au niveau des services ou découverts par ces services

5c Forêt dégradée

Votre pays surveille-t-il la superficie de forêt dégradée		Non
Si "oui"	Quelle est la définition nationale de "forêt dégradée"?	
	Décrire le processus de surveillance et les résultats obtenus	

Commentaires

Les données sur les superficies soumises à une gestion durable donc surveillées ne sont pas disponibles, même si plusieurs acteurs estiment que les massifs mis sous aménagement sont considérés comme gérés durablement. La superficie des forêts sous aménagements est estimée à 900 000 ha.

6 Politiques et dispositions législatives sur les forêts

6a Politiques, législation et plateforme nationale de participation des parties prenantes aux politiques forestières

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence	Année	Commentaire
L'ordonnance 92-037 du 21 Aout 1992 portant organisation de la commercialisation et le transport du bois et la fiscalité qui lui est applicable	1992	Cette ordonnance a été prise pour rationaliser et contrôler le prélèvement des ressources ligneuses à travers la responsabilisation et la participation des populations rurales à tous les niveaux. Elle responsabilise la population dans l'accès aux ressources ligneuses.
La Loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger.	2004	Elle a institué le domaine forestier de l'Etat, le domaine forestier des collectivités ainsi que les forêts des privés (article 15).
Projet Energie II	Février 1992	Présentation détaillée du projet de réforme de l'exploitation commerciale du bois-énergie, de la fiscalité y afférente et du contrôle forestier
Décret 2003-196-PRN-MHE-LCD	24 juillet 2003	portant adoption du document de Stratégie Nationale de Relance de la Production et de la Commercialisation de la Gomme Arabique au Niger
Cadre stratégique de la gestion durable des terres au Niger et son plan 2015 - 2029	2015-2029	l'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui, à travers des pratiques de gestion appropriées, permet aux utilisateurs des terres de maximiser les avantages économiques et sociaux de la terre tout en maintenant ou en améliorant les fonctions de soutien écologique des ressources foncières

Classification et définitions nationales

-

Données de base

-

Indiquer l'existence de	Booléen (Oui/Non)	
	Nationales	Sous-nationales
Politiques en faveur de la GDF	Oui	Oui
Législations ou règlements en faveur de la GDF	Oui	Oui
Plateforme favorisant ou permettant la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières	Oui	Oui
Système(s) de traçabilité des produits ligneux		

Commentaires

Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts. Le processus de certification forestière n'est pas encore effectif ; les données sur les superficies soumises à une gestion durable ne sont pas disponibles, même si plusieurs acteurs estiment que les massifs mis sous aménagement sont considérés comme gérés durablement. La superficie des forêts sous aménagements est estimée à 900 000 ha.

6b Superficie de domaine forestier permanent

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence	Années	Commentaire
Décrets officiels		
Documents de plans d'aménagements des massifs forestiers	2000, 2003	Plusieurs plans d'aménagement ont été élaborés dans le cadre des projets comme le Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles.

Classification et définitions nationales

-

Données de base

-

Catégories de FRA 2020	Superficie forestière (1000 ha)					
	Applicable?	1990	2000	2010	2015	2020
Superficie de domaine forestier permanent						

Commentaires

Au Niger, la législation n'a pas encore défini le domaine forestier dit " permanent " bien que la Loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger précise que les forêts aménagées doivent être inscrites au Schéma Régional d'Aménagement Foncier. En fait, pour l'instant, aucun schéma d'aménagement foncier n'est encore disponible. Toutefois, il est proposé de constituer un dossier rural pour sécuriser les forêts sous-aménagement, une façon de les considérer comme domaine forestier permanent

7 Emploi, enseignement et PFNL

7a Emploi dans la sylviculture et l'exploitation forestière

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence	Année	Commentaire
Cahiers (registres) d'enregistrement des cartes professionnelles des commerçants-transporteurs du bois, Directions régionales de l'Environnement	2000-2004	Il s'agit des registres de délivrance des cartes professionnelles par les services forestiers aux commerçants transporteurs du bois
Rapport d'achèvement du projet Énergie Domestique, Direction de l'Environnement	2003	
Bilans des campagnes de reboisements, Direction de l'Environnement	2000-2004	
Service du personnel du Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification	2001-2005	
Rapport annuel d'activités 2008 de la Direction des Parcs Nationaux et Réserves		
Bilan de Cinq ans de réalisation du Président de la république du Niger.	2011-2015	Le document est un rapport général de toutes les réalisations faites par région pendant les années 2011-2015 au Niger en matière des réalisations de récupérations des Terres.

Classification et définitions nationales

Classe nationales	Définitions
Emplois générés par les marchés ruraux de bois-énergie	Il s'agit des Bûcherons (exploitants), des gardiens rémunérés et les gestionnaires des marchés ruraux de bois-énergie qui gèrent des espaces forestiers constitués des « Forêts » et des « Autres Terres Boisées » sous aménagement villageois (Il s'agit d'emplois qui s'exercent au niveau de la forêt et qui génèrent de revenus substantiels à ceux qui les pratiquent)
Les emplois générés dans le cadre de la production des plants et reboisement	Il s'agit de(i) pépiniéristes privés qui produisent et vendent pour leur compte, des plants forestiers destinés aux opérations de reboisement et (ii)des pépiniéristes engagés par les collectivités territoriales. Les pépiniéristes recrutés par l'état sont pris en compte dans la classe « emplois publics dans l'administration forestière »
Les emplois générés dans le cadre de l'exploitation des produits forestiers non ligneux	Il s'agit des exploitants, à des fins commerciales notamment, des sous produits forestiers comme la gomme arabique, les feuilles du doum, etc. (il s'agit d'emplois souvent pratiqués de manière permanente par les intéressés)
Les emplois publics dans l'administration forestière	Il s'agit des fonctionnaires de l'état travaillant dans le secteur forestier.

Données de base

Catégories	Nombre d'emplois pour la période 2000-2003
Emplois générés par les marchés ruraux de bois énergie	4 216
Les emplois générés dans le cadre de la production des plants et reboisement	2 595
Les emplois générés dans le cadre de l'exploitation des produits forestiers non ligneux	DI

Les emplois publics dans l'administration forestière	909

DI : Données insuffisantes

Les chiffres relatifs à la catégorie «Emplois générés par les marchés ruraux de bois-énergie» sont tirés du Rapport d'achèvement du projet Énergie Domestique et englobent les bûcherons et les gestionnaires (la situation des gardiens payés n'est pas connue) en 2003. Par ailleurs, même si l'exercice de ces types d'emplois ne fait pas appel à des contrats de travail réguliers, ils s'exercent tout de même dans le cadre d'un plan de gestion de la forêt agréé par l'administration.

En 2003, la production totale des plants, toute sources de financements confondues, s'élève à 12 976 943 (source : Bilan campagne reboisement 2003, Direction de l'environnement), ce qui donne environ 2 595 emplois générés par cette activité. Sur cette même base, le nombre d'emplois générés dans le cadre de la production des plants forestiers serait d'environ de 1 516 en 1990.

Pour la période 2011-2015 il a été produit et planté 31 625 058 plants forestiers toutes espèces confondues.

Cela correspond, au prorata de 2003 à 1581 emplois annuels

Catégories de FRA 2020	Équivalent plein-temps (1000 EPT)											
	1990			2000			2010			2015		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Emploi dans la sylviculture et l'exploitation forestière												
...dont dans la sylviculture et d'autres activités d'exploitation forestière	1.52			2.59			1.58			1.58		
...dont dans l'exploitation forestière												
...dont dans la collecte de produits forestiers non ligneux												
...dont dans les services d'appui à la sylviculture	0.91			0.91						0.91		

Commentaires

7b Obtention de diplômes liés à l'enseignement forestier

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

-

Classification et définitions nationales

-

Données de base

-

Catégories de FRA 2020	Nombre d'étudiants diplômés											
	1990			2000			2010			2015		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Doctorat												
Master												
Licence												
Diplôme/brevet de technicien	30.00			30.00			30.00			30.00		
Total												

Commentaires

7c Extraction de produits forestiers non ligneux et valeur pour 2015

Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence	Année	Commentaire
Document de la stratégie et plan d'action de promotion des produits forestiers non ligneux (PFNL) au Niger	Novembre 2015	
Haut commissariat à l'initiative 3N et INS	2015	Etude dans les bassins d'approvisionnement de la gomme arabique
Haut commissariat à l'initiative 3N et INS	2014	Etude réalisée dans Cinq régions du Niger (zone de production)
Service communal d'Environnement Torodi	2014	

Classification et définitions nationales

-

Données de base

Extraction des produits forestiers non ligneux et valeur pour 2015

Malgré l'importance socio-économique de PFNL au Niger, le caractère actuel très informel de la filière ne permet pas d'avoir des données exhaustifs dans le domaine, les données obtenues des études sur quelque filière sont donnée dans le tableau suivant :

	Nom du PFNL	Espèce clé	Quantité	Unité	Valeur (1000 monnaie nationale)	Catégorie de PFNL
#1	Gomme	Acacia Sénégal	2 250	tonne	287 200	7 Exsudats
#2	Miel	Apis melefica	12 000	litre	4 000	11 Miel et cire d'abeille
#3	Drupe de jujubier	Ziziphus mauritiana		kg	750	1 Aliments
#4	Fruit du balanites	Balanites aegyptiaca		kg	150	1 Aliments
#5	Drupe de Parinari macrophyla	Parinari macrophyla			25	1 Aliments
#6	Fruits et feuilles de Adansonia digitata	Adansonia digitata		Sac 100 Kg	10 000	1 Aliments
#7	Fruit du Parkia biglobosa	Parkia biglobosa		kg	150	1 Aliments
#8	Feuilles de hyphaene thabaica	Hyphaene thabaica	4 079	tonne	250 000	1 Aliments
#9	Rhône	Borassis aethiopium			50	1 Aliments
#10	Feuille moringa	Moringa oleifera	92 446	tonne		1 Aliments
Tous les autres produits d'origine végétale						
Tous les autres produits d'origine animale						
Total					552 325	

Dénomination monnaie nationale	Franc CFA
--------------------------------	-----------

Commentaires

- Selon l'étude réalisée en 2015 par le Haut-commissariat à l'Initiative 3N et l'Institut National de la Statistique sur l'estimation de la production et de la commercialisation de la **gomme** au Niger, le potentiel de production est de 300.000 hectares de gommerais naturelles et 2.230 hectares de peuplements artificiels soit une production variant entre 800 et 2.250 tonnes.
- Selon l'étude menée en 2014 par le Haut-commissariat à l'I3N dans les régions de Niamey, Tillabéry, Maradi, Dosso et Tahoua, la superficie totale des plantations de **Moringa** est de 4.923 ha pour 11 345 exploitants. La production est de 92.445,5 tonnes ; le chiffre d'affaires pour la production vendue s'est élevé à 3,924 milliards de FCFA.

Selon les informations recueillies auprès des agents forestiers de Torodi, c'est en moyenne 500 sacs de sac **de feuille de Baobab** qui sont acheminés sur Niamey par semaine et ce durant 3 mois, d'août à octobre, période de production de croisière. Les prix varient de 750 à 1000 FCFA le sac de 100 Kg pendant la période de production et de 6.000 à 7.000 FCFA en saison sèche.

8 Objectif de développement durable 15

8a Objectif de développement durable 15

Indicateur ODD 15.1.1 Superficie forestière comme pourcentage du total des terres émergées 2015

Indicateur	Pourcentage							
	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Superficie forestière comme pourcentage du total des terres émergées 2015	1.05	0.95	0.90	0.89	0.88	0.87	0.86	0.85

Nom de l'agence responsable	
-----------------------------	--

Indicateur ODD 15.2.1 Progrès réalisés dans la gestion durable des forêts

Sous-Indicateur 1	Pourcentage						
	2000-2010	2010-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Taux annuel de changement de la superficie forestière	-0.98	-1.05	-1.10	-1.11	-1.12	-1.14	-1.15

Nom de l'agence responsable	
-----------------------------	--

Sous-Indicateur 2	Biomasse forestière (tonnes/ha)							
	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Biomasse aérienne dans les forêts	39.54	38.93	38.59	38.51	38.44	38.36	38.28	38.20

Nom de l'agence responsable	
-----------------------------	--

Sous-Indicateur 3	Pourcentage (Superficie forestière de référence 2015)							
	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Pourcentage de superficie forestière se trouvant dans des aires protégées juridiquement constituées	19.27	19.27	19.27	19.27	19.27	19.27	19.27	19.27

Nom de l'agence responsable	
-----------------------------	--

Sous-Indicateur 4	Pourcentage (Superficie forestière de référence 2015)							
	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Pourcentage de superficie forestière soumise à une gestion à long-terme	19.27	19.27	19.27	19.27	19.27	19.27	19.27	19.27

Nom de l'agence responsable	
-----------------------------	--

Sous-Indicateur 5	Superficie forestière (1000 ha)							
	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Superficie forestière soumise à des systèmes de certification de gestion durable vérifiés indépendants	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-	-